DÉPARTEMENT DES ARDENNES

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

3e Circonscription

Défense des Intérêts Sociaux et Ruraux pour le Développement Economique et la Prospérité du Sedanais et du Vouzinois

ENTENTE :

Républicains Populaires, Indépendants et Paysans

Electrices et électeurs des Arrondissements de SEDAN et de VOUZIERS,

Dimanche par 9.867 voix, vous m'avez accordé votre confiance en me plaçant en tête de tous les candidats de notre circonscription. Je vous en suis très reconnaissant et vous remercie de votre confiance.

Considérant ce premier vote comme un précieux encouragement, je maintiens ma candidature pour le scrutin de ballottage de dimanche prochain, en espérant que tous les vrais républicains, épris de justice sociale, de paix et de bon sens, ne se laisseront pas séduire par les deux grands dangers qui guettent notre pays : **UNE DICTATURE MILITAIRE DE L'EXTREME DROITE ou LA DEMOCRATIE POPULAIRE DE L'EXTREME GAUCHE.**

Electrices, Electeurs, qui avez dit **OUI** le 28 septembre, votre choix aujourd'hui est lourd de conséquences.

Méfiez-vous des candidats qui se réclament sans cesse de De GAULLE : On use et on abuse de ce grand nom, pour servir les intérêts particuliers d'une certaine classe.

Quant au programme de la gauche extrêmiste, vous le connaissez trop bien.

Ces deux systèmes sont l'un et l'autre foncièrement mauvais, et entraîneraient à plus ou moins longue échéance, la ruine de notre pays et la **SUPPRESSION DE TOUTE LIBERTE.**

Vous connaissez mon programme et mes idées, et en particulier, ma volonté du rétablissement dans le plus bref délai, de la PAIX EN ALGERIE.

Permettez-moi aussi d'insister sur un fait précis : J'estime qu'il est préférable dans l'intérêt même de nos populations et des municipalités, de choisir parmi les candidats un technicien pouvant défendre devant l'Assemblée Nationale, comme auprès des ministères intéressés, tel ou tel projet concernant les constructions scolaires, les améliorations foncières, les adductions d'eau, l'habitat rural, l'accession à la petite propriété, l'expansion économique, les programmes d'H.L.M., la GARANTIE DES PRIX AGRICOLES, à indexer sur le coût de la vie.

A vous de dire, si j'aurai à mettre au service de la prospérité de nos arrondissements de Sedan et de Vouziers, tout mon dévouement parfaitement désinteressé.

Dimanche 30 novembre, TOUS AUX URNES !
Pas d'abstentions !

RENE DUMAY
Médaille interalliés 1914-1918
Géomètre-expert D.P.L.G.
Maire de Sedan
Conseiller Général des Ardennes

Votez DUMAY

Remplaçant éventuel :
RENE TINANT
Agriculteur — Officier du mérite agricole
Président fondateur de la Maison familiale de Machault
Maire de Cauroy-les-Machault
Vice-Président du Conseil Général des Ardennes

Nouv. Imp. Sedan novembre 1958.

Vu, le candidat : René DUMAY